



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rése
au
Monit
belg



16154933

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE DE LIÈGE

le **27 OCT. 2016** DIVISION NAMUR

Pour le Greffier,
Greffé

N° d'entreprise : **0465.121.829**

Dénomination

(en entier) : **Centre de Coordination, d'Etudes et de Formation**

(en abrégé) : **CCEF**

Forme juridique : **Association sans but lucratif**

Siège : **47, Rue de Namur, 5000 BEEZ**

Objet de l'acte : Modification des statuts

L'assemblée générale de l'ASBL Centre de Coordination, d'Etudes et de Formation a décidé, en date du 1^{er} juillet 2016, de modifier le but social de l'ASBL de la manière suivante :

1) Ajout de l'alinéa suivant à l'article 3 des statuts :

" Les études, recherches et formations mises en place par l'ASBL seront également articulées de sorte de proposer une offre d'accompagnement (outplacement) vers l'emploi et la formation au travailleur ayant été victime d'un licenciement individuel"

Thierry BODSON
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature